

## Recherches sociographiques



Jean-Richard GAUTHIER, *Michel Sarrazin : un médecin du roi en Nouvelle-France*, Québec, Septentrion, 2007, 126 p.

Jeanne Valois

Volume 49, numéro 2, 2008

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/018932ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/018932ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Valois, J. (2008). Compte rendu de [Jean-Richard GAUTHIER, *Michel Sarrazin : un médecin du roi en Nouvelle-France*, Québec, Septentrion, 2007, 126 p.] *Recherches sociographiques*, 49(2), 377–379. <https://doi.org/10.7202/018932ar>

échecs de Laurier avant de mentionner très brièvement ses succès et la prospérité qui a marqué son époque.

Si Bélanger se montre sévère envers Laurier, c'est en grande partie parce qu'il le juge à l'aune de sa propre conception de la Confédération. Selon lui, l'ancien premier ministre a trahi le rêve d'une nation biculturelle envisagé par les Pères fondateurs. Néanmoins, il ne juge pas nécessaire de démontrer qu'un tel rêve ait existé. Dans ce contexte, le lecteur en apprend autant sur la pensée de Bélanger et sur les années 1980 que sur l'époque de Laurier et ses convictions profondes. Ayant rédigé sa biographie au moment où la place du Québec au sein du Canada faisait l'objet de négociations après le rapatriement de la constitution, Bélanger fait la part belle à la question de la place de la minorité française au Canada et à ses droits à l'époque de Laurier. À ce sujet, il ne fait pas dans la dentelle. Il dénonce la manière avec laquelle Laurier a bafoué les droits de la minorité pour sauver l'unité nationale. Ses prises de position lors de la seconde révolte des Métis (1885), de la crise des écoles du Manitoba (1890-1896) et de la Guerre des Boers (1899-1903) sont vertement critiquées. Elles deviennent autant d'affronts contre l'idéal de 1867. Le lecteur se rend néanmoins rapidement compte qu'au-delà de Laurier, ce sont aussi les autres premiers ministres canadiens-français, à savoir Pierre Elliott Trudeau et Jean Chrétien, qui sont visés, ce qui est confirmé dans la conclusion.

Dans l'ensemble, et malgré ses limites, l'ouvrage de Bélanger demeure un incontournable plus de vingt ans après sa publication. Certes, il a vieilli. Mais il n'en est que plus intéressant. Non seulement les lecteurs en apprennent-ils sur Laurier, mais ils peuvent aussi entrevoir en arrière-plan les idées qui circulaient au Québec au milieu des années 1980. Il montre également que, derrière les clichés, la pensée politique de Laurier est encore mal connue.

Michel DUCHARME

*Département d'histoire,  
University of British Columbia.  
michel.ducharme@elf.mcgill.ca*

---

Jean-Richard GAUTHIER, *Michel Sarrazin : un médecin du roi en Nouvelle-France*, Québec, Septentrion, 2007, 126 p.

Cet ouvrage d'à peine 100 pages de texte reprend le mémoire de maîtrise de Jean-Richard Gauthier déposé en 2001 à l'Université de Montréal. Peu remanié, semble-t-il, on y retrouve tout l'appareillage habituel : l'état des connaissances et la problématique dans l'introduction, un développement en quatre chapitres et une conclusion sous forme de synthèse. La bibliographie exhaustive comprend 130 références ! Outre les documents archivistiques et les sources primaires, l'auteur propose notamment de nombreux ouvrages sur l'histoire de la médecine et des sciences en France et en Nouvelle-France.

En fait, l'objectif de Gauthier est de « combler les lacunes historiographiques sur la pratique de la médecine en Nouvelle-France » (p. 15) et, dans la mesure où les documents le lui permettent, il y arrive bien, Michel Sarrazin lui servant de prétexte.

D'abord chirurgien de navire, Michel Sarrazin arrive en Nouvelle-France en 1686, à l'âge de 25 ans. Deux ans plus tard, il est promu chirurgien-major. Il est retourné en France en 1694 où il a obtenu un diplôme en médecine, puis il est revenu en Nouvelle-France en 1697 avec le titre de médecin du roi. Il y est demeuré jusqu'à sa mort, en 1734.

C'est précisément cette tranche chronologique qui rend cet ouvrage intéressant puisque, du point de vue scientifique, les avancées sont majeures même si, à nos yeux, les moyens sont pour le moins rudimentaires. Traditionnellement, le chirurgien, qu'il soit chirurgien de navire ou chirurgien-major des troupes, est un manuel, un « mécanicien », qui a appris, auprès d'un maître, à saigner, à cautériser les plaies et à amputer un membre. Le médecin par contre fait son apprentissage dans les facultés de médecine et, pour obtenir un doctorat, il doit faire un stage de deux ans auprès d'un médecin. Jusqu'à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, la médecine que l'on pratique est celle héritée de l'Antiquité : il s'agit essentiellement d'« équilibrer les humeurs ». Mais être médecin du roi dans une colonie ce n'est pas être médecin du roi en France : ici « il ne s'agit pas de soigner Sa Majesté, mais les sujets de celle-ci » (p. 32), les troupes en premier lieu. En théorie son pouvoir est grand : outre ses visites aux malades dans les hôpitaux où il prescrit des remèdes, il gère l'ensemble des besoins médicaux de la colonie et a droit de regard sur la pratique des chirurgiens, des apothicaires et des sages femmes (p. 35 et s.).

Or, au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, les chirurgiens deviennent des cliniciens (p. 52). Les nombreuses études faites en anatomie seront leur fer de lance, désormais ils examinent eux-mêmes les patients pour déceler les anomalies : ils observent les faits et étudient les symptômes, rendent des diagnostics et font des pronostics. Ils n'opèrent plus à tout prix (p. 53). Toutes ces nouvelles connaissances sur la chirurgie sont rapidement diffusées, et n'elles arrivent en Nouvelle-France – et dans la bibliothèque de Michel Sarrazin – qu'avec peu de retard. À partir de l'inventaire après décès et de documents d'époque, Gauthier conclut que ce médecin recourt fréquemment à la chirurgie, ce qui « était théoriquement interdit au médecin » (p. 57).

Par ailleurs, le XVII<sup>e</sup> siècle français est aussi celui de la mise en place des Académies – dont l'Académie des sciences en 1699. Michel Sarrazin y sera nommé naturaliste et, en tant que tel, il sera un correspondant à l'Académie des sciences et botaniste pour le Jardin du roi, deux activités liées en quelque sorte à la pratique médicale. En 1706, il sera nommé par le gouverneur au Conseil supérieur, la plus haute cour de justice de la colonie.

En somme, Michel Sarrazin fait partie des gens du monde. Si la base de son réseau social est liée à sa profession, il côtoie « l'élite de la colonie dont il adopte leur style de vie [et] tire une bonne part de ses revenus de l'État » (p. 96). En 1712, il épousera Marie-Anne Hazeur, fille d'un riche marchand de la ville décédé quelques

années auparavant ; elle a 20 ans et lui, plus de 50. Parmi les invités on note la présence de Claude de Ramezay, de Philippe de Rigaud de Vaudreuil et de Charles Le Moyne de Longueuil ! Ils auront sept enfants, mais seulement deux vivront plus de vingt ans.

Ce petit ouvrage est agréable à lire, et ce, malgré les nombreuses redondances et les illustrations qui, au total, occupent plusieurs pages et ne sont pas toujours pertinentes. Pour ceux que l'histoire de la médecine intéresse, la bibliographie s'avère un précieux outil.

Jeanne VALOIS

CEFAN, *Faculté des lettres,*  
*Université Laval.*  
jeanne.valois@fl.ulaval.ca

---

Frédéric BOILY, *Mario Dumont et l'Action démocratique du Québec. Entre populisme et démocratie,* Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2008.

Ce n'est pas la première fois qu'on pose au Québec la question du conservatisme. Ces dernières années, l'actualité électorale a forcé bien des esprits, encore hier persuadés de la profonde pénétration des valeurs « de gauche » au sein de la société québécoise, à remettre en question un bon lot de lieux communs sur le Québec progressiste. Toutes ces contributions partageaient toutefois un même défaut : le conservatisme sur lequel on s'interrogeait avait peu à voir avec celui qui régnait dans la société québécoise. C'était le cas d'une compilation d'études consacrées à la nouvelle sensibilité historique critiquant la Révolution tranquille au nom d'un personnalisme chrétien aux promesses inaccomplies<sup>1</sup>. C'était aussi le cas du collectif *Droite et démocratie au Québec* (2007), dont les contributions étaient trop disparates pour bien définir la réalité conservatrice dans la société québécoise. Mais rarement contestait-on la droite telle qu'elle s'est incarnée depuis un peu plus d'une décennie à travers l'Action démocratique du Québec.

Frédéric Boily est bien conscient de cette réalité et l'avoue dès ses premières pages : « l'ADQ n'a peut-être jamais été vraiment prise au sérieux d'un point de vue universitaire » (p. 3). On connaît la raison : selon une certaine intelligentsia, la droite ne pense pas ; si elle sait calculer ses intérêts dans sa formulation néolibérale et cultiver le ressentiment dans son expression populiste, elle aurait en elle-même bien peu d'idées. Il y aurait peu de raisons d'étudier son discours, la plupart du temps ramené à une pure démagogie relevant du plus simple opportunisme électoral. On

---

1. C'était d'ailleurs la thèse défendue implicitement par un journaliste de *La Presse* qui a consacré une biographie à Mario Dumont en semblant le réduire à une forme d'opportunisme politicien complètement détaché d'un sérieux souci programmatique : Denis LESSARD, *L'instinct Dumont*, Les Éditions Voix Parallèles, Montréal, 2007.